

**Généralités** : Cette notice s'applique aux blocs-portes simple action EI30 et EI60

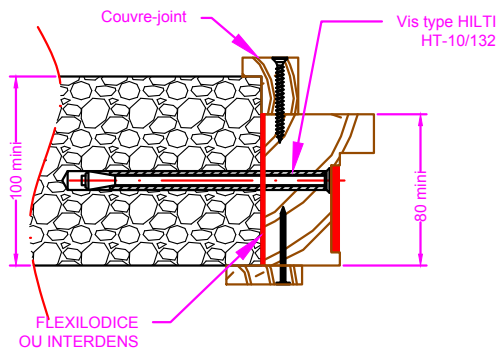
**CONSTRUCTIONS SUPPORT**

- Structure rigide:**
- Voiles en béton armé ayant une masse volumique d'au moins 2200 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Maçonneries ou parois en béton léger ayant une masse volumique d'au moins 800 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Béton plein ou parpaings pleins ayant une masse volumique d'au moins 850 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Béton cellulaire ayant une masse volumique d'au moins 500 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
  - Carreaux de plâtre ayant une masse volumique d'au moins 800 Kg/m<sup>3</sup> et d'une épaisseur d'au moins 100 mm.
- Structure flexible:**
- Epaisseur mini de 98 mm à double parement classée EI 60 minimum pour porte EW 30; EI 30 et EI 60. Le montage s'effectue suivant les prescriptions du DTU 25.41.
- Châssis vitrés:**
- Epaisseur mini de 80 mm en EI30 et 98 mm en EI60. La résistance au feu d'un ensemble vitré est déterminée par la résistance au feu de l'élément ayant la plus faible résistance.

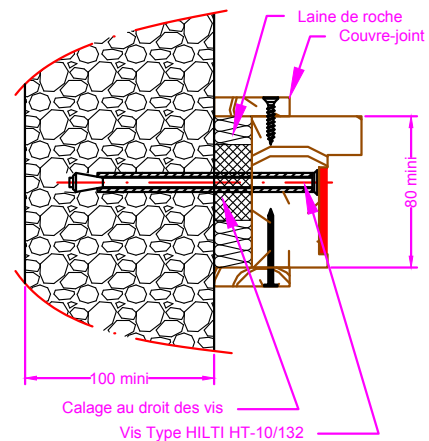
**Vissage dans structure rigide:**

Fixation : Vis et chevilles type HILTI HT-10/132 au pas maxi de 500 mm pour le béton.  
Etanchéité : Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint optionnel de 40 x 10 mm mini pour les calfeutrements de 5 à 25 mm. Pour les calfeutrements inférieurs à 5mm, utiliser du FLEXILODICE ou INTERDENS pour bourrage à refus.

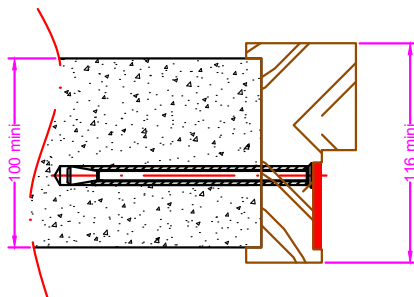
Cas du montage dans structure rigide (calfeutrement < 5 mm)



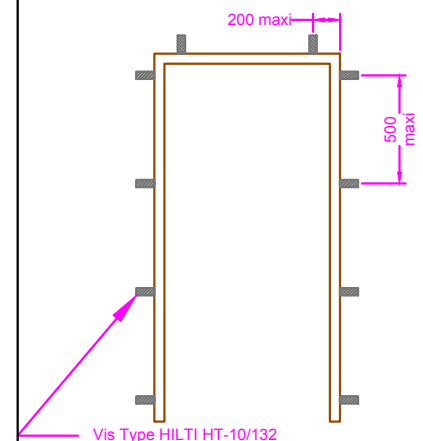
Cas du montage dans structure rigide ( 5mm <calfeutrement < 25 mm)



Cas du montage à l'avancement dans cloisons de **carreaux de plâtre uniquement** avec feuillure à brique (calfeutrement = 0 mm)



**Positionnement des fixations avec structure rigide**

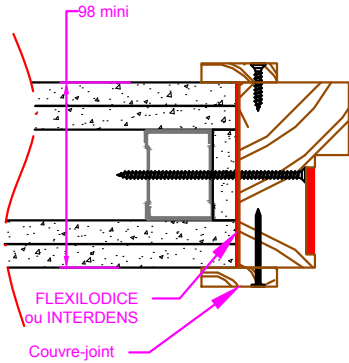


**Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.**

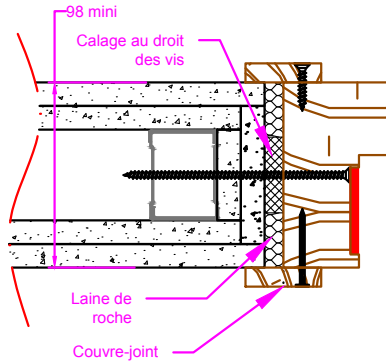
**Vissage dans structure flexible existante:**

Vissage au travers des montants boxés ou montants renforcés épaisseur 2 mm avec vis Ø 4 mm mini, traversantes par rapport aux montants ou traverses de la structure. Etanchéité : Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint optionnel de 40 x 10 mm mini pour les calfeutremments de 5 à 25 mm. Pour les calfeutremments inférieurs à 5 mm, utiliser du FLEXILODICE ou INTERDENS pour bourrage à refus.

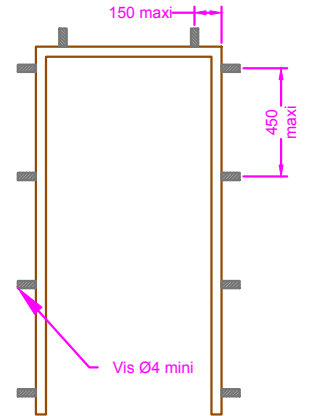
Exemple dans cloison existante avec 1 languette et jeu inférieur à 5mm



Exemple dans cloison existante avec 2 languettes et jeu jusqu'à 25mm



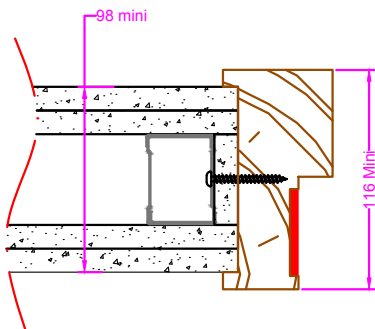
**Positionnement des fixations avec cloison flexible**



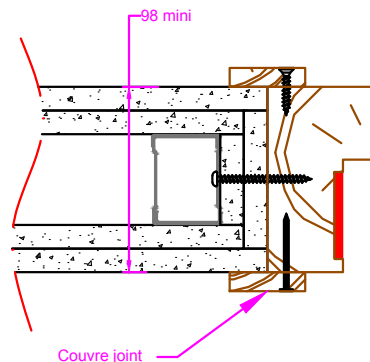
**Vissage dans structure flexible à l'avancement :**

Vissage avec vis Ø 4 mini, permettant une pénétration de 20 mm mini dans le châssis.

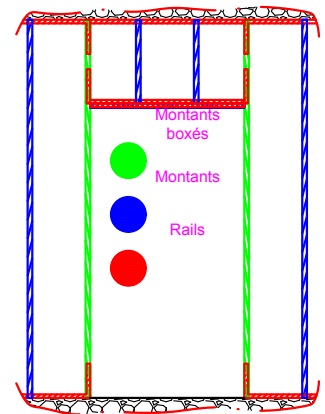
Exemple à l'avancement avec 1 languette et feuillure à brique



Exemple à l'avancement avec 2 languettes et couvre-joints



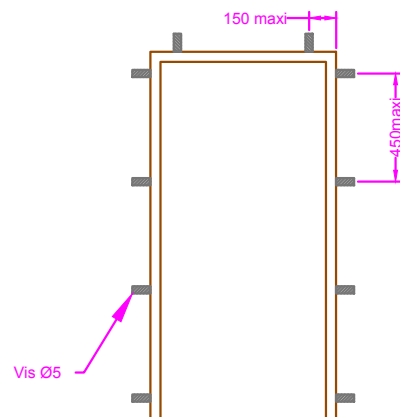
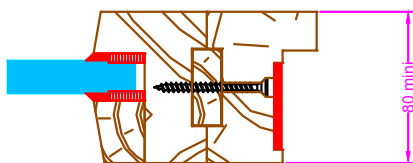
**Structure support du bloc-porte conforme au DTU 25.41**



L'encadrement du châssis peut être réalisé avec des rails renforcés types Knauf UA 48/30 ep2mm + equerres UA

**Vissage châssis vitrés :**

Vissage du bloc-porte à un châssis vitré au travers d'une fausse languette dim 40x15mm avec une vis Ø5 x 60 au pas maxi de 450mm.



Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.